

Le handicap mental, l'oublié de la LHand

Texte: Aline Andrey / Photo: David Prêtre/Strates

La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Cinq ans plus tard, le bilan est on ne peut plus inégal. Si les personnes atteintes d'une déficience physique ont vu leurs conditions s'améliorer dans l'espace public, les personnes vivant avec un handicap mental ou psychique ne peuvent guère constater d'évolution dans leur quotidien. Etat des lieux et reportage à Lausanne, Vevey et Nyon.

"Mi... gros" sont les premières syllabes de Francesco à notre arrivée dans son foyer. Il semble pressé d'aller faire quelques achats. Carine, une de ses colocataires, est ravie de la balade. Deux éducateurs, Chantal Roy et Hugo Dos Santos, les accompagnent. Il suffit de descendre quelques centaines de mètres pour arriver dans ledit magasin du quartier de Chailly à Lausanne. Ici, les habitants sont particulièrement sensibilisés au handicap grâce à leur proximité avec la fondation Eben-Hézer. "C'est vrai qu'au centre-ville, les regards sont différents. On sent davantage la peur de l'inconnu", explique Chantal.

Sur le chemin, Lutfiye, une autre résidente, nous dépasse. Elle descend seule au centre. A pied. "Les automates de bus sont beaucoup trop compliqués, et elle n'amortirait pas son abonnement, explique l'éducatrice. L'idéal, c'était les tickets à perforer. De manière générale, l'absence d'humains, comme dans certaines gares, complique les choses. Finalement, il y a 50 ans, c'était peut-être plus facile pour les personnes handicapées..." L'éducatrice relève aussi les signalétiques toujours différentes – même pour les toilettes – et l'importance grandissante de la lecture.

Dans les rayons, Francesco et Carine choisissent ce qu'ils veulent acheter. Francesco s'avance à la caisse, la monnaie dans la main. "Les vendeuses sont habituées. Elles aident les personnes qui viennent seules si elles ont de la peine à compter, constate Chantal. Calculer représente généralement une grande difficulté. La tendance à enlever les prix sur les produits complique encore les choses, tout comme les changements d'emplacements qui obligent à reconduire l'apprentissage."

Un troisième résident, Marcel, nous rejoint à l'extérieur du magasin: "Il y a trop de monde le samedi!", lance-t-il. Pourtant il aime se rendre au marché le matin. "Je prends le bus 7. Je dis bonjour aux maraîchers." Marcel a l'abonnement de bus, ce qui facilite ses déplacements. A la terrasse du Café de Chailly, la scène de ces trois personnes attablées ne détourne aucun regard. L'un



après l'autre, ils retournent seuls au foyer. Chacun à sa manière. "Avec le handicap mental, on ne peut pas généraliser, au contraire du handicap physique. Chacun, selon les situations, a son propre problème, que ce soit la parole, la lecture, le stress, l'anxiété...", explique Chantal. A l'arrêt de bus, un homme les salue, à plusieurs reprises, avec de grands gestes saccadés. "C'est Raymond! Lui, par exemple, ne sait pas bien parler, mais il se déplace sans problème en bus et en métro", commente l'éducateur. Ancien videur de boîtes, Hugo relève des améliorations dans le monde de la nuit: "Avant, on ne laissait pas entrer les personnes handicapées mentales dans les discos, maintenant oui. Mais je ne sais pas d'où vient ce changement."

Les deux éducateurs déplorent le manque de sensibilisation de la population, essentielle à l'intégration. Mais encore faut-il que ces mondes se croisent...

Le contact, c'est ce que l'éducateur David Fuss privilégie. Il aime mélanger les groupes et les handicaps et



provoquer les rencontres avec la population. En cette journée d'été indien, une simple promenade sur les rives du lac à Vevey permet à quelques résidents d'Eben-Hézer de s'évader de leur quotidien. Des gestes, a priori anodins, deviennent alors source d'intégration dans l'espace public: enlacer la statue de Charlot pour la photo ou encore dire bonjour aux passants. Marcel, très courtois, aime leur tendre la main et leur demander leur prénom (qu'il oublie dans la seconde). Une baigneuse le salue avec le sourire. Raymond, lui, quémande des cigarettes, qu'on lui refuse gentiment à une table, qu'on lui offre à l'autre. Il apprécie particulièrement celle qu'il est en train de fumer. Tout au long de la balade, les plus autonomes prennent parfois soin des plus fragiles. L'éducateur est aux aguets... l'air de rien. Mais il est déjà l'heure du retour à Lausanne pour la séance de cinéma de l'après-midi. "L'âge de glace 3" est

"De manière générale, l'absence d'humains complique les choses."

à l'affiche. Dans la salle, beaucoup d'enfants, des parents, et huit résidents d'Eben-Hézer: quatre au premier rang, quatre au milieu près de leur éducateur, et le dernier tout en haut. Le choix du film? "J'essaie de les amener voir des films de qualité. Et surtout pas que des films pour enfants", explique David en train de payer à l'avance les boissons pour l'entracte. Très arrangeante, la jeune serveuse fait un reçu pour chaque consommation. "Avant on pouvait amener nos propres boissons. C'était plus simple et moins cher. Mais le point positif, c'est qu'ils vont au bar comme tout le monde", explique l'éducateur. Malgré leur tranquillité, les huit résidents attirent certains regards, parfois curieux, parfois empreints d'appréhension. Après l'entracte, certains changent de sièges, d'autres arrivent en retard, mais tous ont finalement les yeux rivés sur l'écran. Une scène de dinosaures féroces et l'on entend Carine lancer

Dans les rayons, il n'est pas toujours facile de s'en sortir tout seul.

à ses compagnons: "Ça fait peur. On va pas faire de rêves?" Une fois hors du bâtiment, elle se lamente: "Oh non! C'est fini le week-end! Demain, c'est le boulot!" Paradoxalement, elle a le sourire aux lèvres.

Le défi de l'autonomie

Le travail, un rythme et parfois un stress. Du moins pour Laetitia, engagée dans l'"entreprise sociale à vocation industrielle" Polyval à Nyon. En ce jeudi après-midi, elle scotche des boîtes de médicaments destinés à l'exportation pour la Corée. Elle est concentrée, mais arrive toutefois à raconter son week-end en montagne, avec sa mère, qui s'est conclu par un défi: rentrer seule en train depuis Sion.

"J'avais peur", avoue Laetitia, qui prend pourtant le train presque chaque week-end pour Lausanne, et le bus chaque jour à Nyon. "J'étais pas rassurée de faire un voyage que je connais pas... En face de moi il y avait des gens. Ils étaient sympas." Fièvre? "Oui, j'étais fière d'avoir franchi une étape", dit-elle. La trentenaire a l'abonnement général. Un trac de moins car les automates, elle n'aime pas trop. Exemple avec le Postomat pour recharger son téléphone portable. "La machine est

trop rapide pour moi. Mais j'y arrive quand même. Je prends aussi les papiers au kiosque (ndlr: cartes prépayées), mais c'est pas facile. Si tu fais faux, tu perds l'argent." Pour retirer de l'argent justement, elle va généralement au guichet. "Je peux retirer minimum 20 francs à l'automate. Mais j'aime pas avoir trop d'argent. Alors je vais au guichet pour 5 ou 6 francs." Sur le chemin, puis à la terrasse d'un café, Laetitia, la tête souvent baissée, ne cache pas sa timidité mais n'en perd pas sa langue. Elle raconte, avec générosité, son parcours marqué par ses crises d'épilepsie depuis l'âge de 7 mois... En sirotant son coca, elle regarde les enfants passer. "J'adore les petits bébés. J'aimerais bien travailler dans une crèche. Mais j'ai pas les papiers pour."

Son rêve? "J'aimerais pouvoir écrire... J'arrive à copier les lettres, et à lire, mais j'arrive pas à écrire." Quant aux calculs, Laetitia n'est pas dupe. "Dans les magasins, je sais pas si c'est juste. Si on voulait m'arnaquer, je me rendrais pas compte..." A la question de changer quelque chose dans la ville pour lui faciliter la vie, elle réfléchit un peu avant de répondre: "Je sais pas." ■

Le point sur la LHand

Entretien avec Caroline Hess-Klein, juriste au bureau Egalité-Handicap

Propos recueillis par Aline Andrey

Malgré les lacunes de la LHand, peut-on dire que l'égalité est plus grande qu'avant?

Je ne sais pas s'il y a plus d'égalité mais c'est plus simple de se battre pour cette égalité qu'il y a 10 ans. La LHand n'a jamais eu la prétention de tout régler. Si les transports publics et la construction sont des domaines très détaillés et qui étendent l'obligation aux particuliers (magasins, cinémas...), l'enseignement de base ou le travail sont quasi inexistant dans le texte. C'est pour cette raison que, dans le domaine scolaire, l'on se réfère encore à la Constitution qui interdit les discriminations. La difficulté est que ce domaine ne peut se régler qu'au niveau cantonal voire intercantonal. On ne sait actuellement pas exactement comment se passe la scolarisation des enfants handicapés. Les cas problématiques qui sont traités par Egalité Handicap ne sont probablement que la pointe de l'iceberg.

Pourquoi ce manque d'information?

Il n'y a pas de recensement automatique de ce qui se passe au niveau des communes, des écoles, des constructions. Si les organisations pour personnes handicapées pouvaient mieux recenser leurs activités liées à la LHand, cela nous permettrait d'y voir plus clair.

Pour tendre vers l'égalité, des "discriminations positives", sous formes de quotas par exemple, ne sont-elles pas nécessaires?

Il est vrai que des mesures positives sont nécessaires surtout dans le monde du handicap car il y a une inégalité à la base. Dans ce sens, l'Al est déjà une mesure positive.

Les parents pauvres de la LHand sont les personnes atteintes d'un handicap mental ou psychique...

C'est plus difficile d'agir pour eux car les mesures dépassent les questions techniques. Toutefois, la LHand exige l'accessibilité aux prestations publiques, comme les sites Internet des autorités par exemple. Pour l'instant, des efforts ont surtout été faits pour les personnes ayant des problèmes de vue ou d'ouïe. Mais, grâce à la loi, une personne avec un handicap mental pourrait tenter un procès sur le fait qu'un site ne lui est pas accessible car trop compliqué.

La LHand prévoit que les automates des transports publics doivent être accessibles d'ici 2014. Pourtant il semble qu'ils ne cessent de se complexifier...

La loi exige l'accessibilité, mais dans le cadre de la proportionnalité. Il faut donc parfois faire des compromis. Est-il possible de faire plus simple? Il faudra analyser la situation en 2014.

Durant ces 5 ans, êtes-vous souvent allés au tribunal et pour quels types de litiges?

Nous intentons rarement de procès. On essaie de résoudre les cas en amont. Le handicap mental, nous avons surtout des demandes concernant l'intégration dans des classes régulières. Le nombre de demandes en conseil juridique a beaucoup augmenté en 5 ans.

Quelle est la position de la Suisse en termes d'égalité par rapport à ses voisins européens?

C'est impossible de répondre de manière générale. Toutefois, on peut dire que la Suisse n'est pas pionnière. Question travail, elle est même clairement en retard par rapport à l'Union européenne.

En fin d'année, le Conseil fédéral et les organisations de personnes handicapées devraient rendre public leurs premières analyses relatives à la LHand. Pensez-vous que la loi devra subir des modifications?

Sur la base des résultats des deux rapports, celui des ONG et celui du Conseil fédéral, il faudra certainement agir à divers niveaux: dans l'adaptation des lois, dans leur application, et dans la sensibilisation. Nous espérons également que la Suisse ratifiera la Convention des Nations Unies pour les personnes handicapées.

Cette Convention ne changera pas tout, mais elle décrit bien les problèmes et donc apporte des solutions. Cela pourrait donner des impulsions importantes.

L'égalité vue par...

Trois prestataires de service s'expriment sur la question de l'égalité

Propos recueillis par Aline Andrey

Frédéric Revaz, service de presse des CFF



Photo: CFF

Frédéric Revaz

Quels sont les effets de la LHand sur les CFF?

D'ici à 2030, les CFF investiront plus de 20 milliards de francs dans du nouveau matériel roulant qui répondent aux exigences de mobilité des handicapés (WC, systèmes d'information, planchers surbaissés). Dans les gares, les quais rehaussés, les rampes d'accès, les lignes de sécurité sur le sol, les inscriptions en braille et les ascenseurs leur permettent d'accéder plus facilement aux trains. Les automates dans les gares ont déjà été adaptés aux personnes à mobilité restreinte. A l'heure actuelle, il

n'y a pas de dispositif prévu pour faciliter leur utilisation par les personnes avec un handicap mental. Pour elles, l'aide d'une tierce personne est nécessaire. Les CFF disposent d'un centre de contact dédié aux handicapés*.

Qu'en est-il de la sensibilisation du personnel?

Tous les nouveaux collaborateurs qui sont en contact avec la clientèle doivent suivre un cours d'une journée qui les instruit sur le comportement à adopter lors du service aux handicapés.

*<http://mtc.sbb.ch/mct/fr/reisemarkt/services/fuer-alle/handicap.htm>

Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information du canton de Vaud



Patrick Amaru

Où en est votre réflexion sur l'accessibilité et en quoi votre site est déjà accessible ou le sera aux personnes en situation de handicap?

Aujourd'hui, nous avons le grand projet d'un portail d'accès unique dans la cyber-administration. Notre site sera remodelé et l'on tendra vers davantage d'accessibilité. Nous avons l'optique de pouvoir certifier ce futur site en termes d'accessibilité d'ici environ deux ans.

Votre site pourrait-il ressembler à celui de la ville de Montréal qui est en partie écrit en langage simplifié?

Dans le cadre de notre projet de guichet unique, il faudra qu'on évalue cette option. Mais cela nécessite beaucoup d'investissements et c'est une décision avant tout politique. Le site de la ville de Montréal est un modèle reconnu. Mais c'est difficile de comparer le canton de Vaud et Montréal. Il faut tenir compte, entre autres, du nombre de personnes qui ont besoin d'un tel site.

Manuella Giacometti, directrice de L'Espace des Inventions à Lausanne



Manuella Giacometti

Quelles sont les mesures prises pour faciliter l'accès aux personnes handicapées dans votre musée?

Nous n'avons pas pris de mesures spécifiques. De manière générale, on essaie de s'adapter aux spécificités de chaque groupe.

Vous avez collaboré avec insieme Vaud lors des deux dernières nuits des musées, comment cela s'est-il passé?

Ce sont des ateliers dont l'accueil est conjoint entre un collaborateur du musée et une personne d'insieme. L'année passée, c'était un atelier

sur le temps. Cette année, on a proposé au visiteur de créer un habitat imaginaire sur la lune. Dans les deux cas, cela permet, pour une fois, à la personne en situation de handicap mental d'aider, au lieu d'être aidée.

Comment pourriez-vous améliorer l'accueil, selon vous?

Pour des personnes en situation de handicap mental, j'avoue qu'il est très très rare qu'elles viennent non accompagnées. Nous n'avons pas de stratégie très claire. Nous avons besoin d'en savoir davantage. En ce moment, l'Etat de Vaud mène une étude sur l'accessibilité des musées aux personnes handicapées (ndlr: dont les résultats devraient être connus début 2010).